



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 19^e année
ISSN : 1969-0088

N° 70

Le mot du président	1
Rencontre	2
Bienvenue	
Concours AMOPA	3
Remise des prix	4
Remise des médailles	7
Vœux préfecture	11
Temps perdu, temps gagné	14
Typographie	15
Fake news	
Nature	16
À table	18
Attention téléphone	
Chaussures	19
Les institutions françaises	20
L'agenda de la section	22
Informatique et Internet	
Hommage, souvenirs	23

AMOPA

Président : M. Jean-Pierre POLVENT

Secrétaire général : Mme Michèle DUJANY

Trésorier national : M. Alain CÉLÉRIER

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Vice-Présidente : Mme Anne-Marie PIERRU

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE

Trésorier : M. Georges RÉMONT
5 Rue Monet - Restaurant la Poste 32240 Estang
Tél. : 05 62 08 70 46
Mél. : georges.remont@orange.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Le mot du président

Chères amies, chers amis,

L'année qui vient de se terminer ne restera pas dans nos mémoires comme une bonne année. Je ne ferai aucun commentaire sur la vie politique que ce soit en France ou ailleurs dans le monde. J'espère simplement que la raison finira par triompher dans la concertation mais je m'inquiète quand je vois tant de valeurs de notre démocratie bafouées.

Je pense simplement à notre section et à l'AMOPA.

2019 a été une année difficile et nous avons été contraints d'aller à l'essentiel :

- Assemblée générale de section,
- Audiences avec monsieur le préfet puis monsieur le directeur académique,
- Participation aux cérémonies officielles,
- Visites aux malades et assistance aux obsèques,
- Cérémonie de remise des prix des concours,
- Cérémonie de remise des médailles,
- Repas de fin d'année.

Mais aucune sortie bien que les projets ne manquent pas : nous les mettrons en œuvre en 2020.

Nous avons hélas perdu cette année plusieurs ami(e)s, des parents d'adhérents ; pour ma part j'ai perdu mon ami de promotion en école d'ingénieurs avec qui j'étais très lié : il était major et j'étais second, cela crée des liens. J'ai aussi perdu une ancienne élève devenue une amie, 39 ans... c'est un peu jeune.

Nous avons eu aussi pas mal d'hospitalisés pour des raisons plus ou moins graves mais ce ne sont jamais des moments de plaisir. Nous souhaitons à tous un bon rétablissement. Je n'oublie pas notre secrétaire désormais en EHPAD, personne n'étant à l'abri de ce genre de situation.

Bref une année difficile, chacun le comprendra.

Alors dans mes vœux à vous tous, vos familles, vos amis, je souhaite en toute priorité la santé, le bien sans doute le plus précieux.

Je vous souhaite également des moments de partage notamment au sein de notre section. Cela me fait penser au BAL. Outre le fait qu'après une vingtaine d'années de généreux services, notre mécène imprimeur nous a lâchés, l'absence d'articles est dramatique et met en péril notre bulletin. Une fois de plus je fais appel aux bonnes volontés... Chacun est capable de transmettre, partager ses connaissances dans un domaine qui lui est cher, alors n'hésitez pas, nous avons tous à y gagner.

Bonne année 2020 donc à vous toutes et tous et à notre section qui je l'espère, pour ma dernière année de président, après un passage à vide, retrouvera son dynamisme.

Au plaisir de vous revoir.

Avec toute mon amitié et mon profond dévouement.

Bernard Broqua

Rencontre



Certes ce n'est pas la première fois que pour l'AMOPA je rencontre le nouveau préfet pour lui présenter notre section. En vingt ans j'avoue en avoir rencontré beaucoup, certains au séjour très court. Tous ont été courtois et généralement j'ai toujours été bien reçu et écouté. Le courant est toujours bien passé, parfois avec une complicité certaine, le feeling comme disent nos « amis » anglais.

Cette année « la rencontre » a été un peu particulière pour moi puisqu'il s'agissait sans doute de la dernière. Statutairement il faudra trouver une présidente ou un président et un bureau.

L'accueil est simple, chaleureux et invite au dialogue. Mon premier regard dans le bureau de monsieur le préfet se porte sur un portrait du préfet Érignac, lâchement assassiné en Corse. Je suis sensible à ce respectueux souvenir de celui qui était alors directeur du service régional de police judiciaire d'Ajaccio.

J'ai pu présenter à une oreille très attentive notre section, avec ses joies et ses peines, ses réussites et ses échecs.

Nous avons pu aborder les thèmes de la nomination dans notre Ordre, celui du recrutement et ceux de la participation et des activités.

En ce qui concerne la cérémonie de remise des prix, monsieur le préfet m'a assuré de sa présence (ou du moins, en fonction de ses obligations, de celle d'un de ses adjoints). Il m'a même proposé de recevoir les lauréats à la préfecture. J'apprécie grandement cette proposition, nous avons envisagé une visite de la préfecture pour les élèves. Un joli cadeau pour les lauréats : rares sont ceux parmi nous qui ont pu visiter ce bel établissement. Un joli cadeau alors que ne l'oublions pas, le plan Vigipirate est toujours actif.

De même la cérémonie de remise des médailles se tiendra également comme d'habitude depuis que je suis président dans les salons de la préfecture, les médailles étant remises en alternance par monsieur le préfet et monsieur le directeur académique.

Merci donc, très sincère, à monsieur le préfet pour cet excellent dialogue.

Dernière minute : monsieur le préfet Frédéric Veaux est nommé directeur général de la police nationale. Nous nous réjouissons de cette promotion tout en regrettant un passage si bref dans les Landes.

Bernard Broqua

Bienvenue



C'est officiel : pour la deuxième fois le poste de préfet des Landes sera occupé par une dame. Une femme à la préfecture, une à la sous-préfecture de Dax... je pense que c'est une chance pour notre département. Une vision différente sur la vie landaise dont nous devons saisir la chance.

Bienvenue donc à madame Cécile Bigot-Dekeyzer en espérant que son passage dans les Landes ne sera pas trop éphémère comme c'est souvent le cas depuis plusieurs années.

Madame Cécile Bigot-Dekeyzer est tout d'abord diplômée de l'École des ponts, des eaux et des forêts, grande école d'ingénieurs. Les eaux et les forêts : il y a ce qu'il faut dans les Landes ! Cette école est une école à la longue histoire, une école d'État ; madame Bigot-Dekeyzer a obtenu le grade d'ingénieur général. Elle est aussi ingénieur du génie rural, ingénieur en agro-alimentaire de l'Institut supérieur d'agro-alimentaire ISAA et ingénieur de l'Institut d'agronomie Paris-Grignon (INA-PG).

Elle a été directrice adjointe du cabinet de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie puis directrice de cabinet auprès de la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Elle arrive du beau département des Hautes-Alpes où elle occupait le poste de préfet.

Comme de coutume nous lui laisserons le temps de s'installer et de prendre la mesure du département. Je lui demanderai ensuite de bien vouloir me recevoir afin de lui présenter l'AMOPA et notre section. Je souhaite bien sûr lui parler de nos concours et de la cérémonie de remise des prix avec en cadeau la visite de la préfecture pour les lauréats. Autre sujet important que j'aborderai : les nominations dans l'Ordre des Palmes académiques et la cérémonie de remise des médailles.

Bernard Broqua

Nota : préfet ou préfète ? Ingénieur ou ingénieure, ingénieuse ? Le plus beau titre étant sans doute celui de « madame »...

Je vous invite à relire mes articles sur la langue française et la féminisation des noms de métiers. Mais préfet n'est pas un métier, c'est un grade, un titre, comme ingénieur, etc. Je respecte en cela les recommandations de l'Académie française où hélas il manque quelques grammairiens...

Ainsi donc il n'y a pas de chevalière dans l'Ordre des Palmes académiques et autres... Chevalier est relatif à un grade (neutre), pas à une personne.

Concours AMOPA

Je ne vais pas vous surprendre... Vous savez tous que je suis hyper actif, hyper nerveux... À vingt ans le corps résiste... aujourd'hui moins... Année difficile pour votre président... anxiolytiques, antidépresseurs depuis six mois mais la bête est coriace... Je vous rassure : tension, rythme cardiaque, diabète, cholestérol, tout va bien... Vous êtes donc contraints de me supporter encore un peu...

L'AMOPA : un nouveau président, bien entendu nous lui souhaitons une parfaite réussite dans sa mission, pas facile soyons-en bien conscients.

Deux nouvelles :

1) Proposition de changement de titre pour « La revue de l'AMOPA », autrement dit « la Promotion violette »... Changement... ce fut un mot à la mode... Changer le titre rendra-t-il la revue meilleure, cela amènera-t-il plus d'adhérents à s'abonner... ? J'en doute... Je m'interroge quand même sur les réflexions du comité de rédaction...

2) Les concours : Le titre général « Défense et illustration de la langue française » disparaît... Sans doute n'a-t-on pas mesuré l'origine et la portée de cette appellation... Nous la conserverons dans les Landes, avec l'accord de notre Directeur départemental ! Elle fait référence à l'Édit de Villers-Cotterêts et à l'imploration de Du Bellay (https://fr.wikisource.org/wiki/D%C3%A9fense_et_illustration_de_la_langue_fran%C3%A7aise).

C'est oublier que cet édit et ce manifeste sont à l'origine de la création de notre beau pays la France, pour ne pas dire ignorer, car je ne doute pas de la culture des uns et des autres... Je ne suis pas un littéraire, juste un amoureux de notre histoire et de notre belle langue. Ce titre était une source d'informations pour nos collègues de français, d'histoire, de documentation pour expliquer bien des choses à nos chers élèves... Parler ensuite de la Pléiade, de la création de l'Académie française... Un titre disparaît, on ne sait pourquoi et on tire un trait sur un patrimoine. Je ne suis pas contre le changement... mais à condition de ne pas fouler le passé sous nos pieds.

Pourquoi diable nos concours ne respectent-ils pas les cycles officiels de formation des élèves ? Nous en sommes toujours à CM1-CM2, collèges, lycées... Or il y a des cycles bien définis : CM1 à cinquième, quatrième et troisième, lycée.

Autre point, je ne suis pas spécialiste, mais pourquoi avoir supprimé les sujets libres ? (Alors que les sujets proposés posent questions...). Les sujets libres, nous en avons eu dans les Landes avec de très bons devoirs diligentés par toute une équipe pédagogique : français, histoire, CDI, CPE, éducation physique. C'est bien cela l'Éducation nationale : un travail d'équipe ! Pourquoi supprimer cette possibilité qui permettait à des élèves de s'exprimer sur des sujets parfois difficiles, jeune fille mineure enceinte, élève harcelé par sa classe, vie de

famille difficile, etc ? De très beaux textes, poignants, en bon français, avec toute la sincérité du cœur. Pourquoi brider les candidats dans un domaine bien restreint et pas toujours adapté à leur âge et à leurs problèmes ? Laissons-les donc s'exprimer librement !

Pourquoi également multiplier les concours ? L'ancien président a créé un concours d'histoire, puis très rapidement lors du décès de son épouse un concours de géographie. Il est désormais question d'un nouveau concours de mathématiques...

Pourquoi pas des concours de technologie, d'automatisme, d'informatique, d'électronique, de SVT, de physique, de chimie, de métallurgie, d'économie, que sais-je encore ? Cela augmentera-t-il l'aura de l'AMOPA ? J'en doute. Il ne faut pas ignorer qu'un chef d'établissement reçoit une à deux propositions de concours par jour... plus ou moins intéressantes et pédagogiques et surtout faites pour promouvoir telle ou telle association. L'AMOPA va-t-elle rentrer dans ce jeu malsain ?

Il y a les concours généraux, le concours de la Résistance, les olympiades des métiers, les concours organisés par les collègues de spécialité... Faut-il en rajouter ? Le nombrilisme n'est pas une bonne chose, tout comme la dispersion... J'espère que le bureau national remettra les pieds sur terre et trouvera d'autres solutions pour faire connaître et rayonner notre belle AMOPA.

Je crois que l'AMOPA devrait être une association fédératrice... Nous devrions nous attacher à réunir les diverses associations qui concernent les jeunes et proposer un avis au ministère pour agrément. Avons-nous oublié que les médaillés des Palmes académiques sont ceux qui ont servi l'Éducation nationale... ceux qui connaissent la pédagogie, ceux qui ont en charge les élèves ? D'autres associations se sont emparées de ces jeunes... avec de gros chèques... je crois qu'il est de notre devoir d'amopaliens de mettre des garde-fous...

Alors dans les Landes nous conserverons le titre général « Concours de défense et illustration de la langue française » et nous autoriserons les sujets libres, des sujets sensibles dans tel ou tel établissement, avec l'accord de notre directeur académique.

Comme nous l'avons fait depuis des années, et en conformité avec l'histoire glorieuse de l'AMOPA nous proposerons donc désormais des concours sous le titre général de « Défense et illustration de la langue française » :

- Plaisir d'écrire,
- Plaisir de dire.

Je regrette le manque d'information sur le concours « Jeune nouvelle, Guy de Maupassant... ».

Sujets libres acceptés, notre section récompensera les meilleurs devoirs même si l'AMOPA nationale s'y refuse.

Bernard Broqua

Remise des prix

Le passé : avant ma présidence, quelques candidats avec une remise des prix dans un établissement scolaire.

Depuis un gros effort a été entrepris :

- diffusion des sujets par la direction académique à tous les établissements ;
- progression très sensible du nombre des candidats, jusqu'à 80 ;
- remise des prix : un joli lot de livres, un diplôme signé par le directeur académique et le président, un avis sur le devoir remis par le jury ;
- cérémonie officielle en présence de monsieur le préfet ou de son représentant et du directeur académique départemental de l'Éducation nationale à l'IUT de Mont de Marsan, suivie d'une petite collation.

Lors de ma rencontre traditionnelle au mois de mai avec notre nouveau préfet nous sommes convenus d'une cérémonie dans les salons de la préfecture. Cérémonie précédée par une visite de la préfecture pour les lauréats et leurs professeurs malgré le plan Vigipirate. Que dire de plus que « Merci monsieur le préfet pour votre ouverture des services de l'État envers les jeunes » ? Qui a eu la chance de visiter la préfecture, d'en saisir la fonction et les compétences ?

Un grand merci à madame Desaix du service communication de l'État qui a conduit les jeunes. Dommage que quelques-uns (et unes...) et pas les plus jeunes, au fond, se soient concentrés sur leur téléphone portable...

Mercredi... filtrage à l'entrée, tout se passe bien ; pendant le temps de l'accueil et de la visite, le bureau prépare le salon pour la remise des prix. Merci à Anne-Marie notre vice-présidente et secrétaire, Georges notre trésorier, son épouse Béatrice et Étienne membre du jury.



L'équipe (notre trésorier est derrière l'objectif...) avec notre mécène madame Stasinet de la MAIF

4 Votre président a l'honneur et la charge d'accueillir les lauréats, les parents et les professeurs. Monsieur le directeur académique prend le relais puis monsieur le préfet, le tout dans un ordre tout à fait protocolaire.



C'est ensuite la remise des prix : votre président appelle les lauréats, monsieur le préfet et monsieur le directeur académique remettent prix et diplômes dans une parfaite symbiose.



Une très bonne collation offerte par la préfecture permet à nos jeunes de récupérer de leurs émotions et aux parents et professeurs de dialoguer avec les autorités. Je n'ai vu que des jeunes, parents, professeurs, préfet, directeur académique heureux, y compris votre président et les membres du bureau.

Votre président est reparti avec les remerciements de monsieur le préfet (que je partage très volontiers avec les membres du bureau et du jury), et un entretien très ouvert et sans fioriture diplomatique avec notre DASEN. L'AMOPA 40 est désormais bien reconnue et estimée ; elle est une alliée dont on reconnaît le sérieux et le dévouement envers les jeunes.

Le discours de votre président

Monsieur le préfet,
Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs,
Chers lauréats,

Permettez-moi tout d'abord de remercier monsieur le préfet qui m'a gentiment proposé de nous recevoir pour cette cérémonie. Les jeunes ont pu visiter la préfecture, privilège rare. J'ai bien compris, me semble-t-il, monsieur le préfet, malgré le plan Vigipirate..., votre souhait de rapprocher les services de l'État de nos concitoyens.

Merci à vous aussi monsieur le directeur académique pour l'aide et le soutien que vous nous apportez pour la diffusion et la promotion de nos concours. Je sais pouvoir compter sur vous et vos services.

Je tiens à associer à ces remerciements mesdames Dané, Desaix et Garréta du service de la représentation de l'État pour nos nombreux échanges, toujours charmants et constructifs, ainsi que monsieur Tauziet de la direction académique.

Depuis douze ans que je suis président, l'automne est une saison que nous apprécions tant pour les champignons, les châtaignes, les canards, les palombes, les arbres qui se parent de multiples couleurs mais aussi et surtout parce que c'est la période de remise des prix de l'AMOPA.

Nous avons fait depuis ces dernières années de nombreux efforts pour la promotion de nos concours qui ont l'aval du Ministère de l'Éducation et pour récompenser tous les élèves sélectionnés par les établissements. En général nous recevons 50, 60, 80 copies.

Cette année je n'en ai reçu que 35... On peut s'interroger sur cette baisse subite. La multitude de concours proposés aux établissements, sans doute, mais quoi encore ?

Je crois aussi que l'an dernier nous avons été un peu sévères dans les avis donnés aux candidats sur leur devoir. Pas de mauvaise volonté de la part du jury, mais peut-être une confusion entre le rôle de professeur chargé de faire remarquer les erreurs pour mieux les corriger, pour apprendre, et celui des membres du jury AMOPA. Nous sommes là pour récompenser des élèves qui ont été sélectionnés par les professeurs, pour lire les meilleurs devoirs de chaque classe, pour faire remarquer ces petites choses qui distinguent la réflexion de ces élèves par



rapport à d'autres. Nous sommes là surtout pour reconnaître des valeurs certaines et pour encourager ces jeunes volontaires.

Autre déception, sur 35 lauréats, 17 seulement sont présents aujourd'hui... Certes il y a l'éloignement pour certains, la musique, la danse, le sport, les ennuis de cette maman seule qui vient juste de retrouver du travail. C'est compréhensible mais dommage pour les jeunes. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont organisé un covoiturage.

Merci également à tous les professeurs qui font participer leurs élèves et aux parents qui soutiennent leurs enfants, les aident à progresser.

Défense et illustration de la langue française, un drôle de titre pour ces concours... Nulle velléité de notre part je vous rassure. Nous faisons simplement allusion à l'ordonnance signée par le roi François I^{er} en août 1539 dans la résidence royale de Villers-Cotterêts, située au nord de Paris. Cette ordonnance imposait l'usage du français pour tous les actes officiels. Ce fut un premier pas décisif, qui permit lentement mais progressivement la diffusion du français dans un pays aux langues multiples. Ce fut en fait la vraie création de notre pays par une langue unique.

Du Bellay, dix ans après publie un texte : « Défense et illustration de la langue française ». Il se fait ainsi le défenseur, le promoteur de notre langue.

Voilà l'origine de nos concours et vous les jeunes, vous êtes tout simplement dans ce mouvement qui dans un siècle soi-disant voué à la communication se doit encore de promouvoir notre langue.

Parler, écrire, c'est avant tout vouloir communiquer, partager, échanger, écouter, comprendre l'autre.

Nous avons reçu cette année, comme par le passé des devoirs toujours surprenants, à la lecture agréable.

Nous avons lu avec plaisir des devoirs excellents.

On peut justement s'interroger sur la notion d'excellence...

Devons-nous la trouver dans un texte exceptionnel ? Sans doute, mais est-ce suffisant ?

Nous avons surtout senti les bonnes volontés, les recherches appliquées, l'envie de présenter au mieux un joli texte.

En définitive nous avons reçu des devoirs « humains ».

Humains parce qu'ils ne sont pas parfaits certes et rien ne l'est jamais.

Mais humains parce que nous avons relevé un travail certain, un vrai désir de dialoguer, partager, échanger, communiquer.

Il y a dans tous ces devoirs le souci de se confier et celui de donner.

Donner au lecteur quelque chose de soi au travers d'un texte aux mots choisis, longuement réfléchis, un texte laborieusement affiné.

Chers élèves le monde est en pleine mutation, plein d'interrogations et je n'ai vu dans vos textes aucune intolérance envers qui que ce soit. J'ai vu

dans vos devoirs un grand espoir car on y trouve tout à la fois le bonheur du travail bien fait mais aussi celui du partage dans une réelle confiance.

Je ne sais ce que vous ferez demain après des études plus ou moins longues. Je pense que vous saurez choisir, que vous saurez vous investir, que vous serez capables d'effort personnel sans oublier le partage avec l'autre.

Tous ces jeunes que nous mettons aujourd'hui à l'honneur sont porteurs des valeurs d'efforts, de volonté, de dialogue et donc de citoyenneté.

Ils ont besoin d'être accompagnés, soutenus surtout par nous les adultes ; à nous tous d'être des guides dignes de ce nom.

C'est un grand jour pour vous, élèves, parents et professeurs, trinômes essentiels. Sachez que, pour nous, vous êtes tous et resterez toujours des personnes dignes d'estime et que nous n'aurons jamais assez de mots pour vous l'exprimer.

Permettez-moi de terminer par une citation de Michel Peyramaure : « La lecture, comme l'écriture, est un acte d'amour. J'espère que nous nous retrouverons par les chemins du cœur, à travers ces pages ». Vos pages !

Je vous remercie.

Les lauréats présents ont reçu un diplôme signé par monsieur le DASEN et le président ainsi qu'un joli lot de livres des mains de monsieur le préfet et de monsieur le DASEN (accompagnés de bien sympathiques bises, mais cette année le président n'y a pas eu droit... sniff... !)

Comme d'habitude chaque lauréat, parents et professeurs (ainsi que les adhérents connectés) ont reçu un lien Internet leur permettant de télécharger toutes les photographies de la cérémonie.

Les lauréats présents :

Nom	Prénom	Établissement	Ville	Classe
BERGE	Mélis	Ecole primaire	Hinx	CM2
CASTELNAU	Yoann	Lycée Haroun Tazieff	Saint Paul les Dax	1 bac pro logistique
CLOCHARD	Soan	Ecole primaire	Hinx	CM2
COLLET	Maylis	Collège N. Mandela	Biscarrosse	3
COMET	Louis	Lycée Haroun Tazieff	Saint Paul les Dax	1 bac pro logistique
DEABREU	Célia	Ecole primaire	Luglon	CM2
EL BOURMI	Ines	Ecole primaire	Luglon	CM2
FABRE	Charlotte	Collège Félix Arnaud	Labouheyre	3
LACAZE	Laïla	Ecole primaire	Luglon	CM2
MASSON	Noé	Ecole primaire	Hinx	CM2
MOULINE	Oriane	Collège Félix Arnaud	Labouheyre	3
SALLABER	Solène	Lycée Langevin Wallon	Tarnos	3
SCHMITT	Alexis	Lycée Haroun Tazieff	Saint Paul les Dax	1 bac pro logistique
SUPERVILLE	Romane	Ecole primaire	Hinx	CM2
SUPERVILLE	Amélie	Ecole primaire	Hinx	CM2
TABOUREL	Maxime	Ecole primaire	Hinx	CM2
TACHON	Juliette	Ecole primaire	Luglon	CM2

Remise des médailles

Je me dois tout d'abord de rappeler quelques règles concernant l'attribution des médailles et décorations en France :

- 1) une médaille ne se demande pas, ne se pleure pas, on n'use pas de ses relations pour passer outre les voies officielles : proposition du préfet et celle du directeur académique en ce qui concerne les Palmes académiques.

- 2) les Palmes académiques sont réservées aux membres de l'Éducation nationale qui ont rendu des services distingués à notre ministère (en sus des services rendus et pour lesquels ils ont un salaire, des promotions). Elles sont aussi attribuées à des membres du monde civil qui ont œuvré pour l'Éducation nationale.

- 3) le texte d'août 2018 paru au Journal officiel précise les conditions de remise des médailles :

- Sous la présidence d'un membre de l'Ordre,
- Par un membre de l'Ordre titulaire d'un grade égal ou supérieur à celui remis,
- Par le préfet, le sous-préfet, le directeur académique ou un membre du gouvernement (en activité), même s'ils ne sont pas titulaires de notre Ordre.

Ces remises doivent se faire avec toute la solennité nécessaire à ce genre de cérémonie.

Celle organisée à la préfecture par l'AMOPA avec l'aide de la préfecture et de la DSDEN est conforme à ces instructions.

Quelques problèmes ont causé bien des soucis à monsieur Tauziet de la DSDEN et à madame Garréta de la préfecture. Pour la promotion du 14 juillet le rectorat a adressé deux listes différentes ! Les adresses postales ne correspondaient pas à celles des médaillés... Dans ces listes, des médaillés d'autres départements... réduisant ainsi le quota attribué aux Landais... Qui doit être nommé dans les Landes ? Ceux qui exercent dans notre département ou bien ceux qui y résident ? Ce qui est vrai pour les uns doit l'être aussi pour les autres.

Vingt-six nommés ou promus ont été attribués à notre département, dont quatre hors département, deux inspecteurs pédagogiques pour lesquels le rectorat organise une cérémonie... etc.

Bilan : seize médaillés ont répondu présents. Combien vont adhérer à notre section ? Six ont eu la politesse de dire qu'ils ne participeraient pas, et quatre n'ont pas daigné répondre... Un nouveau médaillé s'est présenté à la préfecture... sans avoir répondu à l'invitation du préfet ni à celle de la section... sans médaille et bien sûr je n'avais pas son avis de promotion... Il a donc été contraint de faire demi-tour... Quand je vous dis que parfois les adultes (des enseignants) sont pires que les élèves et on s'étonne que votre président soit stressé !

Malgré tout la cérémonie s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Certes au dernier moment monsieur le préfet a inversé l'ordre protocolaire des discours : préfet, DASEN

puis président. Cela a conduit notre directeur académique à modifier en direct son discours qui reprenait les thèmes abordés par monsieur le préfet...

Mais je vous rassure, monsieur le directeur académique a largement été à la hauteur ! Malheureusement je ne peux reproduire son discours, pourtant fort intéressant mais que je n'avais pas prévu d'enregistrer.

Je ne peux donc vous proposer que celui de monsieur le préfet et le mien.

Lors de ma prochaine rencontre avec notre nouveau préfet(e), je vais proposer une réunion à trois : préfet, DASEN, président pour bien cadrer l'ensemble de la cérémonie.

Cérémonie de remise des palmes académiques
Mercredi 11 décembre 2019
Discours de monsieur le préfet,
(seul le prononcé fait foi)

Madame la sous-préfète, madame la vice-présidente du Conseil départemental, monsieur le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, monsieur le président de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques, mesdames et messieurs.

Je suis heureux de vous accueillir à la préfecture, dans cette maison qui est la vôtre, j'insiste toujours sur ce point, pour vous remettre ces distinctions prestigieuses dans l'Ordre des Palmes académiques.

Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale évoquera sans doute, mieux que je ne pourrai le faire, le sens profond et la valeur de



l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui concourent, parfois dans des conditions difficiles, à cette belle mission qui consiste à enseigner, transmettre, former.

De son côté, monsieur le président de l'association des membres de l'Ordre résumera, entre autres, les qualités particulières de vos mérites, sans doute d'une manière trop édulcorée au regard de vos riches parcours professionnels.

Je profite de ce moment pour vous remercier

une nouvelle fois, monsieur le président, de votre engagement personnel important ainsi que celui des membres du bureau de votre association dans la diffusion des valeurs qui animent votre Ordre.

Je dois vous avouer, par ailleurs, que cette cérémonie est une première pour moi, car je n'ai jamais encore procédé à une remise des insignes dans l'Ordre des Palmes académiques. J'en suis d'autant plus heureux que je mesure à titre personnel, chaque jour davantage, la place déterminante de l'éducation (et plus largement de la formation) dans la conduite et la réussite des politiques publiques pour un territoire.

Cette cérémonie est donc l'occasion, mesdames et messieurs, de vous mettre à l'honneur d'une manière solennelle, vous qui vous consacrez ou qui avez consacré votre vie professionnelle (et parfois votre vie tout court) à l'éducation et à la formation des jeunes (et des moins jeunes aussi). Ce dévouement mérite bien la reconnaissance de la République.

Vous recevez cet insigne qui représente une des distinctions les plus anciennes et les plus importantes dans notre pays. Cet Ordre, le troisième ordre national, après celui de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite, est le plus ancien des distinctions délivrées uniquement à titre civil.

Les Palmes Académiques sont une reconnaissance forte, une marque de considération dont vous devez vous sentir légitimement honorés.

Le violet, cette couleur singulière, synthèse du rouge et du bleu. Certains parmi nous doivent se souvenir de la couleur de l'encre qui tachait les cahiers, les buvards et les doigts bien sûr.

Je veux rappeler le sens précis de l'orientation qu'avait choisi de donner le législateur à cet ordre en 1955, en indiquant qu'il s'agissait (je cite) de « reconnaître la valeur et l'étendue des services rendus à l'université, à l'éducation et à la culture sous toutes ses formes, par les plus éminentes personnalités. »

Dans un premier temps limité aux seuls mérites des universitaires, cette distinction est donc aujourd'hui accessible à toute personne œuvrant plus largement au bénéfice de la jeunesse et des questions d'éducation.

Le caractère varié des fonctions exercées par les personnes distinguées cet après-midi illustre bien cette dimension donnée, maintenant, à la mission d'éducation.

Certes, le professeur d'enseignement général tient encore toute sa place, rejoint par ceux de l'enseignement technique et professionnel, les personnels d'encadrement et de soutien.

Vos métiers sont devenus plus complexes et heureusement davantage ouverts sur le monde qui nous entoure. Chacun s'accorde à reconnaître qu'on ne peut rien imaginer ou espérer construire dans notre société, sans éducation.

En contribuant à la formation, à l'apprentissage (au sens large du terme), à la transmission de la culture, en assumant quotidiennement des fonctions administratives ou techniques, les récipiendaires que nous honorons ont choisi aussi de promouvoir les valeurs de la République, de la plus belle des manières.

Car les professeurs, et tous les personnels qui les accompagnent dans leur mission éducative, sont en première ligne, non seulement pour dispenser les savoirs fondamentaux, mais aussi les règles qui permettent aux plus jeunes d'affronter la vie dans les meilleures conditions possibles.

J'ai beaucoup d'admiration, non feinte, pour les enseignants et tous les personnels de soutien et d'encadrement qui tous les jours s'exposent. À travers vous, je souhaite leur témoigner toute la reconnaissance de la Nation. Oui, il faut du courage pour enseigner et encadrer. Je ne parle même pas du courage physique requis dans certains établissements.

Vous créez, pour les nouvelles générations, les conditions d'adaptation au monde de demain, monde de la connaissance, de la diversité, de nouveaux risques et de nouveaux dangers. Vous leur donnez des ressources qui pourront faire d'eux des citoyens respectueux et critiques à la fois.

Il est extrêmement banal de dire que les changements et les mutations du monde s'accroissent. La communauté éducative sait s'adapter, même si cette démarche s'accompagne parfois d'interrogations sur elle-même.

Enseignants, proviseurs, principaux, personnels administratifs, vous accomplissez votre mission avec la même passion. Vous participez tous sans exception à la même ambition de l'école de la République.

Votre nomination ou votre promotion dans l'Ordre des Palmes académiques vous honore, honore vos maîtres, vos proches et toute la communauté éducative à laquelle vous appartenez. Mais elle s'adresse à vous d'abord, en reconnaissance de tous les efforts et peut-être des sacrifices consentis. J'espère qu'elle constitue aussi pour certains d'entre vous un encouragement à persévérer.

Je vous renouvelle donc mes plus chaleureuses félicitations.

Je vous remercie.

*Frédéric Veaux
Préfet des Landes*

Intervention de monsieur Pham, directeur académique, inspecteur d'académie... : dommage c'était bien ! Pris de court, mais belle improvisation : la classe !



Discours de votre président :

Monsieur le préfet, madame la sous-préfète, madame la vice-présidente du Conseil départemental, monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Monsieur le préfet je tiens à vous remercier très sincèrement puisque cette année encore la maison de la République accueille les serviteurs de l'École que notre ministère a voulu honorer.

Permettez-moi d'associer à ces remerciements les services de la préfecture avec qui j'ai pu échanger de manière toujours cordiale et productive.

Merci à vous aussi, monsieur l'inspecteur d'académie en charge de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Landes pour votre soutien. Soutien avec notamment monsieur Tauziet pour cette cérémonie mais aussi pour celui que vous apportez à l'AMOPA pour nos concours de défense et illustration de la langue française.

L'AMOPA organise une cérémonie de remise des médailles pour tous, car si l'enseignement est avant tout un travail d'équipe il est bon je crois que les plus engagés, distingués par notre ministère de tutelle, se retrouvent, ici, ensemble, solidaires.

Chers récipiendaires, je manquerais à mon devoir de président si je ne vous présentais pas l'Association

des membres de l'Ordre des Palmes académiques, l'AMOPA qui est désormais la vôtre.

L'AMOPA a été créée en 1962 et elle est placée sous le haut patronage du Président de la République, du Ministre de l'Éducation nationale et du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. Elle est représentée dans chaque département de métropole ou d'outre-mer, mais également dans de nombreux pays francophones ou pas.

Cela fait plus de 50 ans que des hommes et des femmes titulaires de la « décoration violette » œuvrent pour créer de par le monde une grande communauté humaine et culturelle, chaleureuse et respectueuse des uns et des autres.

Nous avons pour mission, la promotion de notre Ordre, celui des Palmes académiques qui est le premier Ordre ministériel et le plus ancien Ordre civil voulu par Napoléon premier et que le général de Gaulle n'a pas souhaité intégrer à celui du Mérite tant son prestige est grand.

Elle a un double visage : association d'intérêt général et aussi d'utilité publique.

Dans le cadre de l'intérêt général la section des Landes organise régulièrement des sorties, des conférences, et je peux vous assurer que la bonne humeur, l'amitié, la gastronomie, la culture sont au rendez-vous de chacune de nos activités ! Nous disposons d'un site internet et nous éditons quatre fois par an un bulletin interne lien entre tous les adhérents. Nous nous sommes également engagés depuis plusieurs années dans une démarche de prévention routière.

Elle est aussi Association reconnue d'utilité publique et nous proposons aux jeunes des concours de défense et illustration de la langue française, des bourses, un concours pour l'enseignement technologique en lien avec l'Association française de développement de l'enseignement technique, un concours « Nous l'Europe » ...

Chaque année nous offrons une conférence de haut niveau aux étudiants de l'IUT de Mont de Marsan : par exemple Ariane 5 et la place de la France dans la conquête spatiale, les drogues et l'alcool, la sécurité routière.

Nous œuvrons également au niveau national, avec l'aide de la Marine nationale : c'est ainsi que tous les ans, plusieurs tonnes de livres sont offertes à des pays lointains dans le cadre de la francophonie.

Je ne peux omettre les divers salons amopaliens tels celui de Rocamadour ouvert aux auteurs médaillés, celui de La Rochelle consacré au patrimoine ainsi que le Salon national des arts plastiques de Pontivy par exemple.

Être titulaire des Palmes académiques doit être une fierté, avec toute la modestie que cela impose certes, mais c'est aussi une exigence. Cela demande à chacun des devoirs d'exemplarité : individuels et collectifs, c'est une étape dans votre cheminement au service des autres.

L'AMOPA vous propose de le parfaire, de le magnifier.

En ce sens, nous avons signé avec le Ministère de l'Éducation nationale, une convention qui fait de notre association une ambassadrice de la réserve citoyenne de l'Éducation, j'espère qu'il y aura parmi vous quelques volontaires.

Si quelques-uns souhaitent s'engager dans notre jury des concours, nous les accueillerons avec plaisir.

Notre rôle est large, tourné vers les jeunes, chacun peut trouver une raison de s'engager.

En effet, partage avec les autres médaillés, culture, service auprès des jeunes, les raisons de trouver sa place au sein de notre section sont nombreuses.

Je vous invite donc à adhérer à l'AMOPA, elle est votre association, nous avons besoin de vous, de vos talents, de vos compétences.

Nous avons pour devise : « Servir et partager », elle prend aujourd'hui toute sa dimension, celle de transmettre notre culture, nos connaissances mais aussi notre sens de la liberté, du respect de l'autre, de la citoyenneté. Pour que vivent nos palmes, notre association, nos actions envers les jeunes, mettez-moi un peu de baume au cœur : adhérez, investissez-vous encore et encore !

Je vous remercie.

Avant de procéder à la remise des médailles, quelques petits conseils pour que cette cérémonie se déroule au mieux.

Je vais appeler chacun d'entre vous et lire votre élogé préparé par monsieur Tauziet. Il vous sera remis

vos médailles par monsieur le préfet et monsieur le directeur académique.

Très rapidement j'adresserai à tous ceux qui m'ont confié leur adresse de messagerie un lien pour télécharger les photos de la cérémonie.

Dans un souci d'équité entre les récipiendaires et afin que cette cérémonie ne dépasse pas un temps convenable il n'est pas prévu d'intervention des récipiendaires, je vous demande de bien vouloir respecter cette clause.

N'oubliez pas de récupérer l'étui de votre médaille auprès de notre vice-présidente.

À la fin de la cérémonie nous ferons une photographie souvenir du groupe des nommés et promus 2019.

Les médaillés présents :

Mme	ANTONIO	Florence	Ch
M.	AVIGNON	Serge	Ch
M.	BRANGER	Philippe	Ch
Mme	CARRERE	Nadine	Ch
M.	ESPINASSE	Claude	Ch
Mme	ESPINASSE	Liliane	Ch
Mme	GUILHEMPOURQUE	Nathalie	Ch
M.	HAUSS	Christophe	Ch
M.	LAVIGNE	Jean-Jacques	Ch
M.	LUCAS	Jean-Marie	Ch
Mme	OLIVARES	Marie-Hélène	Ch
M.	VAUTHIER	Renaud	Ch
M.	FRICOT	Éric	Of
Mme	GALAND	Susan	Of
Mme	COUTURE	Nadine	Co



Vœux préfecture

Comme tous les ans depuis que je suis président j'ai été invité à représenter notre section à la cérémonie des vœux de monsieur le préfet.

Une cérémonie un peu particulière en raison des prochaines élections municipales. Monsieur le préfet respectant, certes un peu à l'avance, mais à juste raison le devoir de réserve.

Un discours volontairement donc très court avec le souci de laisser la place aux jeunes. J'ai apprécié lors de la remise des prix des concours l'idée de monsieur le préfet « d'ouvrir » la préfecture aux jeunes.

Cinq jeunes filles, élèves du lycée Victor Duruy sont intervenues fort brillamment.

J'ai pu me procurer grâce à leur professeur monsieur Fricot, tout juste nouvel officier, les propos de ces jeunes.

Chacun a pu apprécier également en fin de cérémonie la prestation des jeunes élèves du lycée Jean d'Arcet d'Aire sur l'Adour sous la houlette de leur proviseur Sophie Sarraute et de leurs professeurs.

Vœux de la jeunesse par Joséphine

Nous avons été conviés ici à la préfecture ce soir pour répondre à une demande de monsieur le préfet et nous tenons à vous remercier vivement en nous permettant de nous exprimer devant les forces vives du département. Nous représentons une petite délégation du lycée Victor Duruy de Mont de Marsan et nous souhaiterions aborder plusieurs thèmes devant cette assemblée qui nous tiennent à cœur et représentent un certain nombre de questionnements de notre époque.

Que veulent les jeunes aujourd'hui ? Quels changements désirent-ils apporter ?

Avec humour ou dérision, je dirais que nous ne sommes pas seulement ici pour demander « plus de frites à la cantine ». Les changements dont nous voulons vous parler sont plus profonds, plus importants. Ce sont des changements qui nous tiennent à cœur, et qui peuvent avoir un réel impact sur notre société. Sur la vôtre aujourd'hui, sur celle de demain pour nous tous.

En tant que jeune, il est parfois difficile de se faire entendre, d'être pris au sérieux dans ses propos. Notre âge est souvent mis en avant comme premier critère de jugement. Aujourd'hui, occasion nous a été donnée de pouvoir nous exprimer au nom « des jeunes », comme il est de coutume de nous appeler. Nous avons saisi cette occasion sans hésiter. C'est une opportunité de pouvoir vous montrer que nous sommes capables, nous aussi, de comprendre les problèmes actuels, et même d'apporter des solutions.

Les adultes de notre entourage nous ont fait confiance pour mener ce projet, alors à votre tour, laissez-nous une chance de vous montrer que nous avons des choses à dire, que nous souhaitons accompagner un changement

dans lequel nous voulons être des acteurs, et que ce changement peut en valoir la peine.

Nous aborderons successivement :

- la problématique des femmes avec Zoé
- la question climatique avec Agnieska Rose
- la politique de la ville et les jeunes acteurs de la citoyenneté avec Kaltouma
- les jeunes et la politique avec Kenza.

Ces interventions sont le fruit d'un travail de groupe entre élèves de premières et de terminales SES.

Merci pour votre écoute.

Rapport aux femmes par Zoé

Aujourd'hui, une nouvelle année commence. Pour moi, il est nécessaire de revenir sur les faits de l'année précédente afin de bien comprendre ce qui doit changer. Pour ma part, je vous parlerai de la place des femmes dans notre société. Pas seulement parce que je suis une fille qui va devenir une femme, mais aussi parce que les femmes sont au cœur de différents débats.

Comme vous devez sûrement le savoir, au cours de l'année 2019, 148 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou de leur ex-conjoint. C'est environ une femme tuée tous les trois jours. Ces femmes n'ont pas été victimes de « drames conjugaux » ni de « drames de séparation », elles sont victimes de féminicides conjugaux perpétrés par des hommes qui détiennent le pouvoir de tuer.

Avançons ensemble pour combattre les archaïsmes de notre société, notamment par les réseaux sociaux avec les hashtags que nous connaissons tous : #noustoutes et #féminicides, #ubercestover, #balancetonporc.

J'aimerais aussi vous faire part des inégalités dont les femmes sont victimes et qui perdurent. Ces inégalités peuvent apparaître à travers différents aspects de la discrimination, tels que le racisme ou le sexisme. Sur le plan social, il s'agit d'une différence d'accès à des ressources au sens large, dans différents domaines.

La place des femmes dans le monde du travail se traduit par une perpétuelle lutte, les hommes gagnent en moyenne 19,3 % de plus que les femmes par mois.

Néanmoins, la condition des femmes dans la société et particulièrement dans le monde professionnel a nettement évolué durant les dernières décennies, sous l'impulsion d'évolutions législatives et sociales.

De plus en plus de droits ont été accordés aux femmes, mais il est nécessaire de ne pas s'en contenter : ces changements positifs doivent nous pousser à aller encore plus loin et à « ne pas nous reposer sur nos lauriers ». Il est essentiel d'agir pour continuer sur cette voie, et de convaincre notre entourage de s'engager pour la cause des femmes.

Il faut croire en l'égalité, ne pas la considérer comme une utopie, mais comme un

objectif pour les années à venir. Notre génération est prête à apporter une pierre au bel édifice qu'ont construit nos aînés. Merci à eux !

Climat et environnement par Agnieska

Le réchauffement climatique, la question environnementale, la pollution... ce sont des sujets centraux de la politique actuelle. Bien que ces enjeux soient connus depuis longtemps, leur émergence reste récente.

L'implication de la jeunesse est aussi devenue majeure avec les grèves du vendredi initiées par Greta Thunberg, élue personnalité de l'année par le Times. Il lui a fallu moins de deux ans afin de s'imposer comme figure majeure du mouvement écologiste faisant d'elle la plus jeune lauréate ! Les lycéens se font entendre, leurs slogans les plus marquants sont repris par les médias...

Mais sommes-nous réellement écoutés ?

Toutes les personnes que je connais et avec qui je parle des problèmes environnementaux ont des idées incroyables qui, appliquées par tout le monde, pourraient inverser le cours des choses.

Au lycée, il suffirait de ne plus allumer les lumières en plein jour et d'ouvrir les rideaux, et au contraire fermer les fenêtres en hiver quand les radiateurs tournent.

Nous sommes la future génération, celle qui héritera de la planète et nous voulons la préserver, alors écoutez-nous.

De plus, même si les réseaux sociaux sont grandement critiqués par les personnes qui ne les comprennent pas, nous les utilisons aussi pour relayer des informations, partager des vidéos percutantes, choquantes. Au final nous faisons de la sensibilisation pour des causes qui nous sont chères.

Nous savons que le changement ne viendra pas d'en haut comme en témoigne la Cop 25 où aucune décision importante n'a été prise malgré l'ampleur du drame. C'est notre génération qui doit prendre les choses en main : il faut donner plus d'importance à nos voix, pas seulement à celle de Greta Thunberg, mais toutes nos voix : c'est ensemble que nous avons de la valeur et que nous aurons un véritable impact.

Voici quelques mesures qui permettent d'illustrer cette nouvelle préoccupation.

À notre échelle nous pouvons parler de la mise en place des éco-délégués, dont le rôle reste encore à préciser, certes, mais cela reste tout de même une preuve de l'implication de la jeunesse et de l'écoute du Gouvernement.

De plus, le budget annuel alloué aux énergies renouvelables pour l'année 2019 s'élève à plus de sept milliards d'euros, ce qui représente 14% de plus que le budget de l'année 2017. On peut donc

voir que l'intérêt pour cette cause s'accroît. Tout comme en témoigne l'engagement de la France dans la protection de la biodiversité dans les forêts tropicales.

Il est aussi nécessaire d'évoquer la Cop 21 et les accords de Paris qui ont marqué un tournant dans les décisions prises en faveur de l'écologie. Nous pouvons évoquer le lancement du plan climat en 2017 ou encore les contributions nationales des États au moins une fois tous les cinq ans.

Néanmoins la société devrait donner plus de visibilité aux jeunes et les sensibiliser dès le plus jeune âge afin de faire évoluer les mœurs.

Les nouvelles et anciennes générations doivent désormais avancer ensemble, aidez-nous à transformer les mentalités car de toute évidence nous avons besoin de vous mais ne sous-estimez pas l'aide que nous pouvons vous apporter.

Les changements attendus remettront en cause notre modèle et notre confort, nos vies seront bouleversées : nous devons tous nous y préparer !

Ce qui est sûr, c'est que nous, les jeunes, nous sommes prêts.

Les jeunes acteurs de la citoyenneté par Kaltouma

Mais où sont les jeunes des quartiers défavorisés ?

Ils sont sur le devant de la scène !

Qui les accompagne ? Qui les aide ? Qui leur fait confiance ?

La République... par le biais de la Politique de la ville, leur donne des moyens d'agir. Ainsi, les jeunes deviennent acteurs, des citoyens à part entière, au sein de leur quartier et de l'agglomération.

Concrètement, nous, les jeunes pouvons prétendre à des sorties éducatives, à des séjours, à des animations de loisirs qui sont encadrées par les animateurs médiateurs de la direction politique de la ville de Mont de Marsan Agglomération. Mais aussi, nous participons à des ateliers proposés par des acteurs associatifs comme par exemple des ateliers sur le thème de la laïcité et la démocratie avec la Ligue des Droits de l'Homme et la Ligue de l'enseignement ; des ateliers sur l'estime de soi et la communication avec l'IREPS (institut régional de l'éducation et la promotion à la Santé). Nous, les jeunes des quartiers participons aussi à la Fête Mosaïque portée par le MRAP, à la commémoration des enfants juifs en lisant les lettres des exterminés, aux résidences d'artistes du Café Music, à des activités sportives et culturelles (ex : boxe, rugby, danse, théâtre...).

Être sensible au devenir des jeunes, c'est être à l'écoute de leurs difficultés mais aussi de leurs ambitions qui représentent la clé de leur émancipation. Partageons tous ensemble ce dessein et cette philosophie afin de prévenir les situations NEET (not in Education, Employment

or Training), désignant les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation, les invisibles.

Promouvons tous ensemble le « Faire société ».

Concrètement que se passe-t-il pour les jeunes dans les quartiers prioritaires ?

L'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de leur politique de la ville. Désormais, tous les dispositifs (contrats de ville et projets de renouvellement urbain) sont conçus et pilotés en associant les citoyens concernés.

Des conseils citoyens sont créés dans les territoires prioritaires. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants, d'assurer la représentation des habitants dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant les initiatives à partir des besoins des habitants.

Nous les jeunes, pouvons ainsi être aidés, accompagnés en terme d'accès à un logement, à une formation professionnelle qualifiante, à l'emploi, aux soins, aux services au public, à la cohésion sociale, aide aux mobilités mais aussi prétendre à de l'offre culturelle, sportive, aux loisirs.

Pour les mineurs comme moi, je tiens à vous évoquer une action concrète riche en rencontre et en découverte : par le biais de la Ligue de l'enseignement, le dispositif Junior association a permis à dix-huit jeunes de s'engager dans un parcours citoyen.

Nous, les jeunes de la Junior association Peyrouat Teenagers, nous développons l'Empowerment collectif, nous développons notre capacité à exprimer nos choix et agissons en conséquence.

Nous sommes tous parfaitement conscients des maux de la société mais nous ne les alimentons pas.

Être acteur, c'est agir, penser et s'entourer de bonnes personnes...

Nous remercions tous les adultes qui nous font confiance et nous permettent d'y parvenir.

Jeunes et politiques par Kenza

Il y a une chose bien étrange en politique... ceux qui devraient y être pleinement associés sont ceux que l'on y retrouve le moins.

Et si c'est bien de notre avenir que l'on parle, nous semblons l'aborder avec un léger désintérêt. Il suffit, pour le constater, d'étudier le fort abstentionnisme chez les jeunes durant les élections. Nombre d'entre eux vous diront alors qu'ils préfèrent ne pas voter plutôt que de voter par résignation, en pensant que les politiques sont trop éloignées du quotidien ...

Est-ce que les jeunes ne se sentent pas écoutés et représentés en politique parce qu'ils ne s'engagent que très peu de façon directe ?

Ou bien est-ce qu'ils ne s'engagent que très peu parce qu'ils ne sont pas écoutés et représentés ?

Il est en vérité très difficile de trancher, dans la mesure où tout n'est pas que noir ou blanc dans la vie.

Le discours de la société sur l'engagement des jeunes est donc paradoxal.

D'un côté, il met en avant un individualisme croissant et un manque d'enthousiasme qui conduiraient les jeunes vers moins de militantisme, une faible implication et un refus de prendre des responsabilités dans les associations.

De l'autre, il décrit une jeunesse qui serait plus que jamais en recherche d'engagement comme le montrent certaines mobilisations sur la question climatique ...

À la fois invisibles et présents, on préfère bien souvent s'adresser à nos parents. Les discours sur la jeunesse ont ainsi cela de captivant : ils en disent davantage sur ceux qui les écrivent que sur ceux qu'ils décrivent.

Pour beaucoup, la France semble dévitalisée, la nation vieillie, et un quelconque engagement de notre part semble futile. Malheureusement, lorsqu'on ne s'occupe pas de politique, elle se charge souvent de s'occuper de nous, mais sans nous !

Il nous faut donc impérativement nous engager pour notre avenir, un avenir incertain et fragile.

Le niveau de chômage des jeunes a en effet atteint son plus haut niveau avec la crise, progressant deux fois plus vite que pour les autres catégories d'actifs. Précarisation, déclassement, génération sacrifiée... Tant de mots qui décrivent ce dont est fait notre futur.

Derrière les difficultés rencontrées par les jeunes se révèle la place que les sociétés leur accordent ou non.

Nous accédons maintenant plus facilement à l'éducation et aux diplômes. Oui, l'école s'est démocratisée et cherche véritablement à jouer son rôle d'ascenseur social, dans un souci d'égalisation des chances.

Mais non, elle ne suffit plus à nous assurer un avenir stable dans un monde où le pourcentage de diplômés augmente bien plus vite que le nombre d'emplois qualifiés.

Les jeunes subissent de plein fouet les fluctuations du marché du travail et sont placés aux premiers rangs du risque de chômage et de précarisation. Et pourtant, ce ne sont pas eux que nous entendons crier dans la rue et réclamer justice. Ce ne sont pas eux, non plus, que nous voyons aux urnes lors des grandes élections ou dans les discours politiques.

L'image des jeunes est souvent présentée négativement, comme une classe d'âge dont il faudrait se méfier : preneuse de risques, violente, inconsciente.

Mais qui sont finalement ces jeunes dont tout le monde parle ? Sont-ils plus en difficulté qu'hier ? Sont-ils désintéressés des enjeux et évolutions de la société qui les entoure ? Sont-ils si peu engagés que l'on voudrait bien le dire ?

Les jeunes, c'est nous, et bien d'autres encore. Nous nous invitons régulièrement dans l'espace public sous des formes inattendues et éruptives, à l'image de ce que serait peut-être une « culture jeune » faite de spontanéité et de pratiques nouvelles. Et, surtout, nous nous invitons ici pour vous demander de bien nous écouter car c'est ensemble que nous pourrions avancer.

Le 13 janvier 2020, monsieur Frédéric Veaux, préfet des Landes, a confié au lycée Jean d'Arcet l'organisation de la réception de la cérémonie de ses vœux pour la nouvelle année.

Soucieux d'associer les acteurs du territoire et de promouvoir les filières de formation professionnelle, monsieur le préfet a fait confiance au professionnalisme des équipes élèves, professeurs et personnels du lycée Jean d'Arcet.

Les élèves d'hôtellerie- restauration encadrés par leurs professeurs ont confectionné le buffet et assuré le service pour les 400 invités. Des élèves de la filière gestion administration ont accompagné les équipes de la Préfecture dans les missions d'accueil des invités, et de gestion du vestiaire. 38 élèves et 8 professeurs du lycée Jean d'Arcet ont participé à cette réception.

Les plus sincères félicitations à tous les élèves et personnels du lycée qui ont contribué à ce succès.



Nota : texte et photographies concernant Jean d'Arcet sont extraits du site de l'établissement :

<http://www.lpjeandarcet.fr/index.php/>

2015-06-22-12-29-40/actus/218-reception-des-voeux-de-monsieur-le-prefet

Temps perdu, temps gagné...

Temps perdu... oui mais où ? Si on le savait, il ne serait pas perdu...

Perdre son temps... Temps gagné... oui mais par rapport à quoi ?

De nombreuses expressions font référence au temps. De quoi sans doute alimenter bien des discussions et des réflexions. Je ne sais ce que l'histoire retiendra de notre époque, de bonnes et mauvaises choses sans nul doute.

Je m'interroge quand même au sujet de notre utilisation du temps. Que d'évolutions en quelques années, je ne suis pas si vieux que cela, un peu mais pas trop quand même, le temps passe si vite...

J'ai le souvenir général du temps de mon enfance et d'une certaine quiétude de vie. Tout n'était pas rose... point de machine à laver pour nos mamans, confort sommaire dans nos maisons, etc. Mais on avait du bon pain et pas de souci de pollution.

On consommait peu, raisonnablement. On allait chez l'épicier du quartier, le boulanger, le coiffeur, le dentiste, le médecin de famille, le marchand de journaux, le boucher et le charcutier, voire le fromager-laitier... On avait tout à deux pas du foyer familial. Chez mes grands-parents, dans mon village des Hautes-Pyrénées, le boucher ouvrait boutique deux jours par semaine, le boulanger passait tous les matins. Avec ma Mémé nous allions à pied chercher le lait à la ferme où le bol qui m'était réservé se remplissait directement sous le pis d'un lait mousseux, tiède à souhait... Direct du producteur au consommateur... J'avais déjà les moustaches blanches !

Bref nous prenions le temps, celui de marcher ce qui est bon pour la santé. Aucune pollution, la couche d'ozone ne risquait rien même pas à cause des flatulences naturelles des vaches (et des autres... en moyenne, homme ou femme, quatorze par jour...). Nous prenions le temps et nous avions le temps : celui de vivre, de nous arrêter pour discuter avec un ami, un voisin, celui de nous donner des nouvelles les uns des autres, celui de partager.

Alors quelques années plus tard, je crois être raisonnablement et non maladivement nostalgique. Qu'avons-nous fait de ces années « bonheur » ?

Côté positif, la vie est plus confortable... Le chauffage central ou autre est présent dans nos maisons, c'est bien, mais où sont passées les soirées châtaignes autour de la cheminée ? Nos épouses et nos mamans ont désormais des machines à laver, mais que sont devenues ces belles rencontres au lavoir communal ? Bref nos vies ont totalement changé... En mieux... Sur bien des points c'est certain, mais sur d'autres ?

Nous n'avons plus le temps de rien... Plus le temps de prendre le temps pour partager avec les amis, les voisins, plus le temps de partager en famille : la télé est là... Plus le temps de souffler... Plus le temps et nous en perdons tant... Perte de temps dans les embouteillages, perte de temps pour faire les courses... Elles prenaient autant de temps autrefois, mais parce que l'on discutait, on dialoguait en attendant que l'épicière nous serve... C'était quand même plus humain que de promener un chariot aux roues récalcitrantes...

Et puis que de temps perdu avec tous ces appels téléphoniques non souhaités...

À méditer, mais attention, pas de moral à zéro !

Typographie

En écriture manuelle je ne me souviens pas avoir reçu quelques conseils relatifs à la typographie. Si, une majuscule en début de phrase, un point à la fin...

L'usage des traitements de texte en informatique nous oblige à respecter les règles de l'édition.

Tout d'abord il faut les connaître puis les appliquer, chose pas toujours évidente. La mise en page du BAL relève parfois de l'épreuve de force : orthographe, grammaire, typographie. Hélas malgré tous mes efforts et largement épaulé par « madame », il reste toujours quelques coquilles.

Il est une abréviation très utilisée pour limiter une énumération. Très utilisée mais source d'erreurs, ainsi on peut voir : etc. mais aussi etc.. ou etc...

Ce qu'il faut savoir : il s'agit d'une abréviation du latin avec trois écritures possibles, et cætera (avec l'e dans l'a), et cetera, et cœtera (avec l'e dans l'o). Elle signifie littéralement « et les autres choses ».

L'abréviation « etc » est toujours précédée d'une virgule et d'un espace et suivie d'un point.

L'erreur courante consiste à écrire « etc... ». Or les points de suspension ont la même valeur. Il faut donc choisir entre « etc. » et les points de suspension. Malgré tout il vaut mieux utiliser « etc. » pour indiquer qu'une énumération se poursuit, les points de suspension pouvant parfois marquer un sous-entendu.

Si « etc. » se trouve en fin de phrase, il est inutile de rajouter un point : « etc. », le point abrégatif et le point final ne font qu'un.

Si vous souhaitez vous informer, voire vous former pour utiliser votre traitement de texte vous pouvez vous rendre sur le site :

<https://www.capital.fr/tag/orthographe>

mais aussi rechercher tout simplement « typographie » sur votre moteur de recherche.

Vous pouvez également consulter l'ensemble des BAL, rubrique langue française. Tous les numéros sont disponibles sur le site de la section :

<https://amopa-landes.pagesperso-orange.fr/>

et plus particulièrement la page :

- onglet : la section,
- rubrique : le BAL

Bonne visite à tous.

Bernard Broqua

Fake news

Mauvais titre dans un bulletin de l'AMOPA !
Disons fausse information mais c'est moins « in » !

Si vous utilisez Internet, nul doute que visionnant certaines vidéos vous vous êtes posé la question : vrai ou pas ? Dans certains cas, cela peut représenter un réel danger tant pour les jeunes que pour les adultes. Travestir la vérité n'est jamais une bonne chose.

Il est facile grâce aux logiciels de traitement de texte, de retouche de photographie, de montage de vidéo de publier sur les réseaux sociaux tout et n'importe quoi. C'est à la portée de quiconque maîtrise un peu ces divers logiciels. C'est également facile pour chacun de transférer via la messagerie électronique un message comportant une fausse information.

Est-ce toujours dans le but de nuire ? Je ne le crois pas. J'ai trouvé par exemple une vidéo, celle d'un petit écureuil jouant au football avec une noix, mignon, cela ne porte pas à conséquence. Soyons sérieux et gardons la tête froide, un peu de réflexion doit nous permettre de faire la part du vrai, cela est sans doute moins facile pour les jeunes.

Mais plus grave : le « deep fake »... Grâce aux technologies de synthèse d'images il est possible par exemple de remplacer le visage et la voix d'un individu présent dans une vidéo par ceux d'une autre personne. Bien fait, cela est très difficilement repérable à l'écran.

Cette technique est facilement utilisable sans grandes connaissances informatiques. En effet les applications sont relativement simples et il existe beaucoup de tutoriels sur Internet pour se former rapidement. Il est très difficile de dire le pourcentage de vidéos truquées... On retrouve ces fausses vidéos dans tous les domaines, pornographie et politique arrivent en tête... Le monde du cinéma n'est pas épargné. Mais cela peut aussi vous concerner directement.

Déguiser la vérité, cela peut parfois faire rire, amuser, mais hélas cela porte souvent atteinte à l'intégrité, la réputation de certains individus. Le réalisme de ces productions peut très facilement tromper les internautes.

Une autre utilisation très répandue : la désinformation, l'intox d'un grand nombre de personnes. Le danger est bien réel. Des vidéos truquées jouent déjà un rôle important dans les campagnes politiques : c'est un vrai danger pour les démocraties.

Faites donc attention, qu'il s'agisse d'un courriel, d'une photographie, d'une vidéo, assurez-vous de la source.

Et puis rien n'étant jamais parfait, il doit y avoir un petit détail qui cloche et qui doit vous alerter...

Soyez prudents ! Méfiance, méfiance !

Bernard Broqua

Nature...

La mode est désormais dans les grands restaurants d'orner les divers plats de fleurs... Pourquoi pas !

Mais attention, pas n'importe lesquelles... Il faut s'y connaître ! Comme pour les champignons il faut certaines connaissances. Il y a des plantes comestibles (certaines une fois comme disait Coluche) et d'autres toxiques voire mortelles : nuance importante !

L'ANSES (comme son sigle ne l'indique pas vraiment : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) appelle à la vigilance et publie les photos des espèces souvent confondues et pouvant être dangereuses.

Prudence lors de vos cueillettes ! Hum, elle a l'air bonne celle-là... ! Les centres antipoison appellent les promeneurs à la vigilance : "L'envie de retour à la nature, de découvertes culinaires, parfois associée aux bienfaits supposés des végétaux, peuvent encourager la cueillette de plantes comestibles... et par conséquent accroître le risque de confusion avec des plantes toxiques", précise l'Anses.

Chaque année, plus de 250 cas de confusion surviennent, selon l'étude rétrospective réalisée par l'Anses et les centres antipoison (entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2018) visant à identifier les plantes les plus souvent mises en cause.

Les principales confusions portent sur les feuilles (31% des cas), les bulbes (17 %), des fruits ou des baies (13 % des dossiers chacun), des graines (12,5 %), et enfin sur des fleurs, des racines, et des tiges pour les cas restants.

Les plantes à bulbes (12 % des dossiers), le marron d'Inde (11 %), les coloquintes ou les courges amères (8,5 %), l'arum (7 %), la petite ou la grande ciguë (4 %), le cytise (4 %), et la morelle noire ou douce-amère (3,5 %) font partie des confusions majeures.

L'Anses relate l'histoire d'un homme de 78 ans décédé à l'été 2018 après avoir consommé des feuilles d'aconit napel (ou aconit tue-loup, surnommé « arsenic végétal ») alors qu'il pensait avoir trouvé des feuilles de coucouil. La plante, qui n'avait pas fleuri, n'avait pas encore de fleurs bleu-violacé, ce qui a sans doute favorisé la confusion.

L'agence sanitaire publie un tableau regroupant les confusions de plantes les plus fréquentes. À gauche, les plantes ramassées, à droite, celles recherchées. Ainsi, l'acacia peut être confondu avec le cytise, l'oseille avec l'arum, l'ail des ours avec le colchique ou encore la consoude avec la digitale.

symptômes les plus communs. D'autres plantes provoquent également des symptômes plus graves, cardiaques ou neurologiques pouvant aller jusqu'au décès. Il s'agit par exemple, du vératre confondu avec la gentiane, de la belladone confondue avec du raisin, ou encore de la digitale prise pour de la consoude.

Les recommandations pour éviter de consommer des plantes toxiques :

- Vous avez un doute sur une plante que vous avez cueillie ? Ne la consommez pas, demandez conseil à un spécialiste en horticulture ou en botanique.

Source : « Notre temps »

Pour une cueillette en toute sécurité, voici huit recommandations pour éviter tout danger.

Chaque année, des cas d'intoxication liés à la consommation de champignons sont signalés aux centres antipoison et de toxicovigilance.

Les conséquences de ces intoxications ne sont jamais bénignes, rappellent la Direction générale de la Santé (DGS) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) : troubles digestifs sévères, complications rénales, atteinte du foie pouvant nécessiter une greffe. La plupart d'entre elles débouche sur une hospitalisation. Certaines sont fatales.

Face à l'augmentation du nombre de cas d'intoxications, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et la Direction générale de la santé (DGS) mettent en garde les amateurs de cueillette et rappellent les bonnes pratiques à respecter.

Précautions à respecter lors de la collecte de champignons :

- ne ramassez que les champignons que vous identifiez parfaitement, certaines espèces vénéneuses ressemblant aux variétés comestibles.

- cueillez les champignons en bon état et prélevez la totalité du spécimen (pied et chapeau) afin de permettre l'identification.

- évitez les sites pollués : les bords de routes, les zones industrielles, les décharges. Les champignons concentrent les polluants.

- séparez les champignons cueillis par espèces pour éviter qu'un spécimen toxique ne contamine les autres.

- déposez les champignons dans une caisse ou un carton, mais jamais dans un sac en plastique qui accélère le pourrissement.

- lavez-vous bien les mains après la récolte.

- ne consommez pas la récolte avant de l'avoir fait contrôler par un spécialiste : pharmacien, membre d'une

association de mycologie (contacts auprès de la Société française de mycologie).

- conservez les champignons cueillis à part dans le bac à légumes de votre réfrigérateur et consommez-les dans les deux jours après la cueillette. Dégustez-les en quantité raisonnable et faites-les cuire suffisamment. N'en proposez pas aux jeunes enfants.

En cas de diarrhées, vomissements, nausées, tremblements, vertiges, troubles de la vue..., survenant

après la consommation de champignons (attention, les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 12 heures après ingestion), contactez immédiatement le "15" ou un centre antipoison.

En cas de symptômes, notez l'heure des derniers repas, l'heure de survenue des premiers signes d'intoxication et conservez les restes de la cueillette pour faciliter l'identification des variétés consommées.

Saison principale	Plante ramassée N = cas avec symptômes	Plante recherchée	Symptômes observés parmi les cas (voire dans la littérature)
	Bulbe (narcisse) N=210 	Oignon 	Signes digestifs*, vertiges, tremblements, céphalées (voire hypersudation).
	Coloquintes N=109 	Courge 	Signes digestifs* dont diarrhée sanglante et déshydratation sévère. Céphalées, vertiges.
	Marrons d'Inde N=74 	Châtaignes 	Signes digestifs*, irritation oro-pharyngée.
	Cytise N=75 	Acacia 	Signe digestifs*, tachycardie, asthénie, vertiges, céphalées (voire tremblements, confusion, convulsions).
	Arum N=103 	Oseille / Epinard 	Douleurs abdominales, irritation oropharyngée (voire brûlure et œdème buccal).
	Enanthe safranée N=21 	Carotte sauvage 	Signes digestifs*, céphalées, insuffisance rénale aiguë, arrêt cardiaque (voire convulsions, coma, décès).
	Colchique N=49 	Ail des ours / Poireau sauvage 	Signes digestifs*, vertiges, alopecie, agranulocytose, troubles du rythme, arrêt cardiaque, coma (voire décès).
	Belladone N=6 	Raisin 	Sécheresse buccale et oculaire, troubles de la vue, tachycardie, hallucinations, confusion, coma (voire décès).
	Digitale N=8 	Consoude 	Signes digestifs*, bradycardie sévère, hypotension artérielle, vertiges, céphalées (voire décès).
	Vérâtre N=15 	Gentiane 	Signes digestifs*, céphalées, troubles du rythme, hypotension artérielle, hypersudation (voire convulsions, choc cardiovasculaire, décès).

À table !

Je vous rassure immédiatement !

Il ne sera pas question de pain au chocolat ou de chocolatine. Il y a bien longtemps que notre bon sens gascon nous conduit sur le chemin de la vérité : il s'agit bien de chocolatinnes un point c'est tout. Le pain au chocolat c'est du pain avec du chocolat, rien à voir avec nos savoureuses chocolatinnes, qu'on se le dise, non mais !

Par contre je m'interroge : la garbure c'est quoi ? Un excellent plat certes.

Autrement dit, quelles différences entre un velouté, un potage et une soupe ?

En fait les trois sont des soupes, terme générique depuis le XVI^e siècle. Oui mais avant alors ? Il faut en revenir à la racine latine « suppa » qui signifie « tranche de pain sur laquelle on verse un bouillon ». Le bouillon c'est tout aussi bien de l'eau dans laquelle on a fait cuire des légumes, un jus ou une sauce. C'était en général le seul plat du repas auquel on ajoutait parfois un morceau de viande. Le pain servait à épaissir ce bouillon, à lui donner un peu de consistance, n'oublions pas qu'avant Parmentier point de pommes de terre en France !

Aujourd'hui une soupe désigne une préparation culinaire plus ou moins liquide. Elle n'est pas obligatoirement servie chaude et sa composition est très variable : légumes, viandes, poissons et autres. Suivant les régions elle peut être à base d'eau, mais aussi de bière et même de lait. Ainsi donc une soupe peut être une garbure, un potage, un minestrone, un velouté, une crème...

Le potage apparaît dans les textes au cours du XVII^e siècle. Il désigne alors des aliments cuits dans le pot et plus simplement les légumes d'où le jardin potager.

De nos jours un potage désigne l'ensemble des préparations à base de légumes mixés et mélangés à une grande quantité de bouillon et d'eau.

Servi chaud ou froid le potage est plus léger que la soupe. On en distingue deux types :

- les potages clairs : bouillons et consommés,
- les potages liés : veloutés, potages-purées, bisques et crèmes. Le liant qui permet de les épaissir est souvent réalisé à base d'œuf, de féculents...

Le velouté est une sorte de potage mais il possède une texture très onctueuse, moins liquide. Onctuosité obtenue au moulinage des produits de base avec de l'œuf, de la crème fraîche, de la fécule, de la maïzena. On peut également mixer des morceaux de viande ou des crustacés.

L'hiver n'a pas dit son dernier mot... alors une bonne soupe (chaude) et au lit. Une soupe maison bien sûr...

Soupe, ou potage, soupe à l'oignon, au vermicelle, une bisque... De quoi varier les menus et les plaisirs.

Attention téléphone

Comme moi sans doute vous recevez tous les jours des appels téléphoniques non désirés. (Et de nombreux courriels tout aussi indésirables).

Une nouvelle arnaque fait hélas fureur : le pingcall. C'est malheureusement une technique simple grâce à l'usage des numéros surtaxés.

Il s'agit purement et simplement d'une escroquerie. Il suffit d'appeler, sur une ligne fixe ou sur un téléphone portable et de ne pas laisser le temps au destinataire de l'appel de décrocher.

Par réflexe nous sommes tentés de rappeler le numéro en question ! Numéro bien évidemment surtaxé... attention à votre facture de téléphone qui va exploser !

L'imagination des arnaqueurs est sans limite pour user de techniques plus rusées les unes que les autres.

La plus courante consiste à laisser un message invitant une personne à rappeler à son insu un numéro surtaxé. Le message frauduleux peut vous faire croire qu'une personne en détresse a besoin de vous, ou bien ce message émane soi-disant d'une compagnie d'assurance, d'un recruteur, ou... de la gendarmerie !

Ces techniques sont valables par téléphone, mais aussi par sms ou courriel, à chaque fois on vous invite à rappeler un numéro surtaxé...

En règle générale, il est plutôt simple de reconnaître un numéro surtaxé. Partez du principe que si le numéro de votre correspondant ne commence pas par 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 ou 09, alors celui-ci est probablement surtaxé. Méfiez-vous des numéros à dix chiffres qui commencent par 081, 082 ou 0809, mais aussi de ceux à 4 chiffres, commençant par 1 ou 3, ou encore de ceux à 6 chiffres commençant par 118. En cas de doute, ou si vous ne reconnaissez pas le numéro de téléphone, ne décrochez pas et surtout ne rappelez pas.

Reconnaître un numéro surtaxé, c'est bien, mais afin de ne pas découvrir une facture de téléphone plus que salée, vous pouvez avoir recours à plusieurs techniques. La première technique est de demander à votre opérateur de vous mettre sur liste rouge. Ainsi, les escrocs n'auront pas accès à votre numéro de téléphone. Ensuite, vous pouvez vous inscrire sur Bloctel, une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Comme la liste rouge, la liste d'opposition ne donne pas accès à votre numéro. En cas de doute, vous pouvez consulter un annuaire de numéros inversés. Cet annuaire vous permet de savoir d'où provient le numéro, et de connaître ses tarifs, si celui-ci est surtaxé. Enfin, en cas de message non sollicité, vous pouvez signaler ce dernier par sms au 33700 en envoyant spamvocal, ou bien via le site internet www.33700.fr.

Attention, liste rouge, bloctel, numéros inversés, aucun de ces moyens n'est parfait. Comptez surtout sur votre bon sens.

Chaussures

Copie d'un article trouvé dans une revue
« L'ILLUSTRATION » des années 1920.

LA RACE FRANÇAISE et les talons de bottines

Par monsieur Raphaël-Georges Lévy,
membre de l'Institut.



Voilà un titre qui fera sourire plus d'un lecteur. Quoi ! dira-t-il, s'occuper de chaussures ! Est-ce là un sujet qui nous intéresse et quel est l'homme assez malappris pour traiter une semblable matière dans un journal sérieux ? Hélas ! elle n'est que trop angoissante.

Le professeur Tarnier, le célèbre gynécologue auquel la puériculture doit tant, ne manquait jamais de dire aux jeunes femmes qui venaient le consulter : « Montrez-moi vos talons ! » S'ils dépassaient deux centimètres, il renvoyait impitoyablement sa cliente en lui disant : « Je vous soignerai quand vous porterez d'autres souliers. » Il savait en effet que la hauteur exagérée du talon fausse les aplombs naturels du corps, agit d'une façon déplorable sur les organes internes dont elle amène la compression et le déplacement. De plus elle rend la marche incertaine, fatigante, provoque ainsi la crainte du mouvement, la recherche de la position assise ou couchée, empêche de prendre un exercice hygiénique.

Que dirait aujourd'hui mon vénérable ami s'il était encore de ce monde et qu'il vît défiler dans les rues ces théories de femmes, de jeunes filles, perchées sur des pitons affreusement élevés et minces, placés vers le milieu de la chaussure et qui déplacent complètement le centre de gravité des malheureuses victimes qui déambulent péniblement comme si elles marchaient sur des pointes d'aiguilles. Elles vont à petits pas, trébuchant dès que la petite rondelle qui termine le fragile édifice de leur gigantesque talon se heurte à un pavé ou se prend dans une rigole. Leur supplice doit être comparable à celui des Chinoises dont on a replié les pieds depuis l'enfance. Mais pour rien au monde elles n'en conviendraient. Elles s'imaginent que l'esthétique exige cette torture, qu'avec leur buste penché en avant, leur raideur qui fait disparaître toute grâce et toute souplesse dans cette démarche qui passait jadis pour un des apanages de la Parisienne, elles sont « à la mode ».

La mode ! Que ce mot a déjà provoqué de souffrances, d'erreurs, de ruines physiques et pécuniaires ! Que de déformations elle a imposées à ce pauvre corps humain que les hommes semblent si souvent occupés à défigurer sous prétexte de le vêtir !

Mais jamais encore un attentat pareil n'avait été perpétré. Il était réservé à la chaussure féminine d'aujourd'hui de réaliser à cet égard un véritable record. N'est-ce pas admirable que d'avoir inventé une bottine qui loin de vous aider à marcher vous en empêche ? Mais si ce méfait se bornait à retenir les femmes à la maison par l'impossibilité où elles les mettent de faire quelques

kilomètres sans souffrir le martyre, ce ne serait que demimal. Hélas ! le crime est bien plus grave.

Après quelques années d'usage de ces brodequins qui rappellent par leur effet les boulets que les forçats traînaient jadis à leurs pieds, nous mettons en fait que les femmes ainsi martyrisées ne seront plus en état de devenir mères : des maladies internes auront été provoquées par la déviation prolongée de l'équilibre normal du torse qui ne se trouve plus dans son axe.

J'en suis à me demander si ce n'est pas là une invention boche à ranger dans la catégorie des liquides enflammés et des gaz asphyxiants. Il y avait beaucoup de cordonniers allemands dans Paris avant 1914. Ce doit être quelque bottier d'outre-Rhin, caché dans notre capitale, qui a eu l'idée infernale de rendre les Françaises stériles en leur faisant porter ces horribles chaussures. Cela fait partie du plan de destruction de la race, rêvé par le grand état-major de Guillaume II.

Je demande une ordonnance de police qui proscrive les talons féminins de plus de deux centimètres et qui défende de les faire plus étroits que la semelle de la chaussure. Le préfet a bien interdit le port des épingles à chapeau dans les tramways, les omnibus et le métropolitain (et il a eu cent fois raison). Ces dards acérés, fichés dans la chevelure de nos femmes, font bien peu de ravages à côté de ceux qu'occasionne quotidiennement, d'une façon lente mais sûre et persistante, l'usage de ces abominables talons.

Est-ce à l'heure où la France a besoin de nombreuses familles qu'il convient de permettre à une mode stupide et néfaste d'attaquer la santé des femmes et de menacer les sources de leur fécondité ? Avons-nous tort de dire que la question des talons se rattache à celle de la race française ?

L'auteur de cet article, brillant économiste et homme politique français (1853-1933), accuse un hypothétique cordonnier allemand de préparer l'anéantissement de la « race française » en douceur ; il n'a pas connu la façon radicale d'éliminer une race appliquée par un autre sujet allemand...

Béatrice Rémond



Type 1 : coquine



Type 2 : sage, directrice, méfiez-vous ...



Type 3 : bonne vivante ...



Type 4 : alors là... manquent le mollet, la cuisse ...



Type 5 : années 50. Mauvais goût de nos parents.



Type 6 : collégienne de bonne famille.

Les institutions françaises

Préfectures
Missions
1^{er} juillet 2015
Ministère de l'Intérieur

1- La représentation de l'État et la communication

Le préfet est le seul représentant de l'État dans le département, les sous-préfets étant chargés de l'assister. Délégué du gouvernement, il représente directement le Premier ministre et chacun des ministres. Il a la charge des intérêts nationaux, et assure la direction des services de l'État dans le département ou la région.

Le préfet n'a aucune attribution judiciaire, en vertu du principe de séparation des pouvoirs, ni militaire, bien qu'il dispose d'un pouvoir de réquisition à des fins civiles.

Le préfet de région représente le gouvernement uniquement auprès de la collectivité régionale, et dirige les services administratifs civils de l'État dans la région. Il coordonne l'action des préfets de département dans les domaines qui sont de compétence régionale. Cela illustre la complémentarité des échelons territoriaux, facteurs de cohérence de l'action administrative.

2- La sécurité des personnes et des biens

Nouveau phénomène de société, la question de la sécurité est marquée par la multiplication des risques : ordre public, lutte contre la délinquance, sécurité civile, sécurité industrielle et alimentaire... Les acteurs se multiplient, la sécurité devient l'affaire de tous. L'actualité de ces dernières années a montré notamment à quel point les préfetures étaient sollicitées en période de crise, le préfet faisant figure de chef d'orchestre et de coordonnateur pour l'ensemble des services impliqués.

Or, la garantie de la sécurité (maintien de l'ordre, protection des personnes et des biens, des réseaux de communication et de transport, prévention et traitement des risques naturels ou technologiques) constitue une condition préalable à l'exercice de toute activité et, par conséquent, au fonctionnement normal de la démocratie. Le préfet de département a la charge de l'ordre public et de la protection des populations. Il dirige les opérations de secours. Il a donc un rôle essentiel dans la régulation des conflits et des tensions de toute sorte ainsi que dans la gestion des crises.

Le préfet de zone détient des pouvoirs exceptionnels en cas de crise grave, notamment de rupture des communications avec le gouvernement, qui lui permettent de prescrire les mesures nécessaires à l'exécution des plans de défense. Il préside le comité de défense de la zone, qui groupe tous les préfets de la zone et l'autorité militaire, et permet de

coordonner les mesures de défense à l'échelon zonal. Il contrôle l'exercice du pouvoir des préfets de région et de département en matière de défense civile. En cas de crise grave, ce contrôle peut se transformer en autorité hiérarchique en toute matière sur toutes les administrations civiles de la zone.

3- Le service au public et la délivrance des titres

Face à un public hétérogène de plus en plus exigeant en matière d'accueil, les préfetures ont actuellement pour priorité la qualité de l'accueil dans ses multiples aspects : courtoisie, confort, confidentialité, accessibilité, délais. Cette exigence se traduit par le souci de voir les préfetures s'engager vis à vis des usagers, via l'adoption de chartes d'accueil du public.

Il s'agit également de développer les nouvelles technologies, les téléprocédures et les démarches par correspondance, afin de soulager les services d'accueil physique et leur permettre ainsi d'assurer aux personnes le nécessitant un accueil personnalisé.

Leurs compétences en matière de réglementation recouvrent la délivrance des titres d'identité, l'application des règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers, la circulation et la sécurité routières, les procédures d'autorisation de toute sorte et les enquêtes publiques à l'initiative de l'État. Ainsi, pour l'année 2007, les préfetures et les sous-préfetures ont délivré environ 2,5 millions de permis de conduire, 13,2 millions de cartes grises, 5,4 millions de cartes nationales d'identité et 2,9 millions de passeports.

Les préfetures sont également chargées de l'organisation de la vie démocratique, de la citoyenneté et de l'exercice des droits qui y sont liés, de la nationalité, de la police administrative, de l'environnement et de l'urbanisme, de la notion d'utilité publique. Les services préfectoraux assurent ainsi l'organisation de l'ensemble des opérations électorales dans le département (élections nationales, locales, européennes, référendums), en liaison avec les mairies. Ils veillent à l'application de la législation relative aux partis politiques et à la transparence de la vie politique.

4- Le respect de la légalité et de l'État de droit

Les préfetures ont traditionnellement des fonctions juridiques qui s'exercent actuellement dans un environnement de plus en plus complexe, marqué par une multiplication des textes, le développement de l'intercommunalité, le recours croissant des citoyens à la justice et la croissance des tâches de contrôle des collectivités.

Le contrôle administratif des collectivités locales comporte à la fois le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire de leurs actes et de ceux de leurs établissements publics. En 2007, les préfetures et sous-préfetures ont reçu 6,4 millions d'actes dans le cadre du contrôle de légalité et du contrôle des budgets locaux. Il s'exerce a posteriori, c'est-à-dire après transmission des actes au préfet, sans entraver leur exécution. C'est

une mission primordiale dans un État de droit. Le contrôle administratif s'applique également aux organismes publics exerçant une mission d'intérêt général et utilisant des fonds publics ou percevant des ressources parafiscales (établissements d'enseignement, chambres consulaires, organismes de logements sociaux, établissements sociaux...); il s'exerce, selon les cas, par autorisation ou par contrôle a posteriori. Le contrôle administratif s'effectue avec le concours des services déconcentrés de l'État, et nécessite une articulation avec les juridictions administratives et les chambres régionales des comptes, que les préfets peuvent saisir pour faire annuler un acte illégal, suspendre l'application d'un acte contesté, ou rendre un avis juridique ou financier. Le contrôle administratif s'exerce dans un esprit d'aide et de conseil.

À travers ce contrôle, les préfetures et les sous-préfetures assurent une fonction de régulation et d'arbitrage, qui illustre leur rôle de garant de l'État de droit.

5- L'intégration sociale et la lutte contre les exclusions

Sous l'autorité et l'impulsion du préfet, la préfeture assure la coordination et l'explication à l'échelon territorial des politiques interministérielles. Au premier rang de ces politiques figure naturellement la mise en œuvre de la loi de lutte contre les exclusions, qui recouvre des domaines variés (emploi, santé, politique de la ville). Plus récemment, la loi du 5 mars 2007 instituant un droit au logement opposable a confié aux préfetures la gestion du dispositif.

Pour la mise en œuvre de ces politiques, la capacité de synthèse de la préfeture résulte du pouvoir de direction des services de l'État reconnu au préfet. Ses contacts avec les hommes et les territoires, notamment ceux qu'établissent les sous-préfetures, garantissent à l'échelon central une information et une connaissance aussi fines que possible du contexte dans lequel doivent agir les pouvoirs publics, en relation avec les collectivités territoriales.

6- L'administration du territoire et le développement économique

Cette mission vise à favoriser le développement harmonieux de la vie économique, sociale et culturelle du département. Les politiques de solidarité, l'aménagement du territoire à travers les contrats conclus avec les collectivités territoriales, et la programmation des crédits des fonds structurels européens, constituent des axes privilégiés.

Elle consiste à encourager l'implantation et la création d'entreprises, à exécuter les programmes communautaires ou nationaux d'aide à l'investissement public ou privé, à élaborer des programmes d'aide au logement, à mettre en œuvre les actions de soutien de l'emploi ou les actions de solidarité envers les personnes défavorisées. L'ensemble de ces domaines très variés de compétence fait du préfet l'interlocuteur incontournable de tous les acteurs de la vie politique, économique et

sociale du département, qu'il s'agisse des collectivités locales, des entreprises, des organisations professionnelles ou syndicales, des établissements scientifiques...

Le préfet de région est notamment responsable des contrats de plans des équipements publics, ainsi que des programmes communautaires des fonds structurels européens. Il est par ailleurs chargé d'animer la politique d'intelligence territoriale dans sa double dimension offensive (anticiper les mutations, trouver et diffuser l'information stratégique) et défensive (contre les tentatives de déstabilisation ou de prédation visant des entreprises de la région).

Le préfet a le rôle d'acteur central de la politique interministérielle à l'échelon territorial. Il est également dans les régions et les départements le garant du développement cohérent et durable des politiques de l'État.

Afin d'intégrer le développement durable dans l'activité quotidienne des préfetures, plusieurs préfets ont mis en place des structures innovantes telles que des directions dédiées regroupant les activités traditionnelles des bureaux en charge de l'environnement, de l'économie et de la cohésion sociale ou des structures ad hoc plus souples comme les commissions d'aménagement durable dont l'objectif est d'assurer une meilleure coordination des services, une information accrue du public et un suivi en continu des dossiers grâce à un travail en réseau.

Prochain article : Organisation des préfetures.

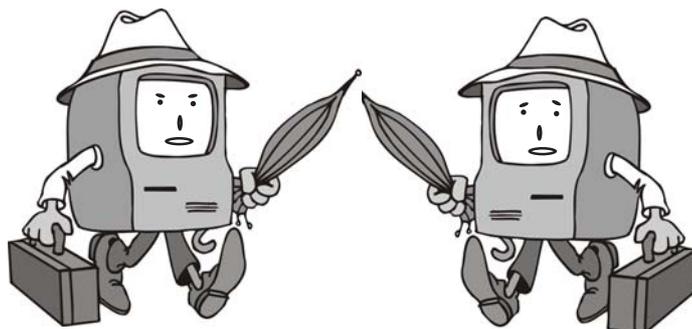
*Article intégral du site du ministère de l'intérieur :
-<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefetures>*



L'agenda de la section

Mercredi 8 mai 2019	Cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 10 h Mont de Marsan 11 h 30 Aire sur l'Adour
Mardi 21 mai	Préfecture : audience accordée par monsieur le préfet à votre président
Vendredi 24 mai	Réunion président-trésorier
Lundi 27 mai	Cérémonie « Journée nationale de la Résistance » : 18 h 30 Aire sur l'Adour
Jeudi 13 juin	Journée d'hommage aux Morts pour la France en Indochine : 11 h Mont de Marsan
Mardi 18 juin	Commémoration de l'appel du général de Gaulle : 18 h Mont de Marsan
Jeudi 11 juillet	Préfecture : remise des prix de la SMLH aux meilleurs bacheliers et apprentis méritants
Dimanche 14 juillet	Cérémonie de la Fête nationale : 11 h Mont de Marsan 11 h 30 Aire sur l'Adour
Mercredi 21 août	Célébration de la libération de Mont de Marsan
Vendredi 6 septembre	Audience accordée par monsieur le directeur académique à votre président
Mercredi 25 septembre	Journée nationale d'hommage aux Harkis 18 h Mont de Marsan
Samedi 12 octobre	AG de la SMLH, président invité
Lundi 11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918 10 h 30 Mont de Marsan 11 h 15 Aire sur l'Adour
Mercredi 13 novembre	Remise des prix des concours AMOPA 15 à 16 h visite de la préfecture 16 à 17 h 30 remise des prix
Jeudi 5 décembre	Mont de Marsan : journée nationale des Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie
Vendredi 6 décembre	Repas de fin d'année
Mercredi 11 décembre	Cérémonie de remise des médailles à la préfecture
Lundi 6 janvier 2020	Président-trésorier : comptes annuels
Lundi 13 janvier	Vœux de monsieur le préfet
Lundi 27 janvier	Mémorial Enfants Juifs Mont de Marsan
22 Mardi 28 janvier	Vœux Mont de Marsan Agglomération

Informatique et Internet



Adresse IP : si vous utilisez un smartphone, un ordinateur, etc. relié à Internet, sachez qu'il possède une adresse IP, une suite de chiffres qui permet d'identifier les appareils.

Bon nombre de personnes estiment que l'anonymat est possible sur Internet. Mais c'est sans compter sur les adresses IP (Internet Protocol), des numéros uniques qui existent pour chaque box. Ils sont par la suite attribués à tous les appareils électroniques reliés à Internet : ordinateur, smartphone, ...

Une adresse IP est une série de quatre nombres de 0 à 225, séparés par des points. Elle se présente sous la forme suivante : xxx.xxx.xxx.xxx sous sa version la plus classique. Elle peut être statique (c'est-à-dire qu'elle restera toujours la même) ou bien dynamique, et donc changer régulièrement. Ces dernières sont plus difficiles à suivre, mais elles restent malgré tout traçables par le fournisseur d'accès, pour éviter les utilisations abusives d'Internet et les actions illégales.

Lorsque l'on parle d'adresse IP, il faut en réalité faire la distinction entre deux adresses différentes. D'un côté : l'adresse IP publique. Cette dernière matérialise votre adresse sur le réseau Internet, et est délivrée par votre fournisseur d'accès Internet au moment de l'installation et de la synchronisation de votre box. Elle est visible et permet aux appareils de communiquer entre eux. L'adresse IP privée, elle, permet de connecter entre eux un ou plusieurs appareils à une même box.

Il existe plusieurs techniques pour connaître son IP. La plus simple est de se rendre sur des sites tels que www.mon-ip.com, qui vous donneront votre adresse IP publique, ainsi que votre adresse IP locale.

Si vous n'avez pas envie de passer par ce site, il existe d'autres moyens. Si vous êtes sur un ordinateur qui utilise Windows, il vous faudra accéder aux paramètres de connexion, soit via la barre de tâches, soit via l'icône « connexion », selon la version que vous utilisez. Sur Mac, il vous suffit de cliquer sur le symbole du Wifi en haut à droite de votre écran, puis de cliquer sur l'onglet « Préférences réseaux » du menu déroulant pour obtenir votre numéro d'identification. Enfin, sur smartphone, il existe des applications qui pourront vous fournir ce renseignement en quelques clics.



Hommage, souvenirs

Chaque fois qu'une amie ou un ami nous quitte, c'est toujours douloureux...

L'année a été douloureuse pour notre section. Nous rendrons hommage à nos chers disparus lors de la prochaine assemblée générale.

Je vous propose aujourd'hui plusieurs textes, chacun y trouvera sans doute une réponse à sa douleur, celle d'avoir perdu une ou un ami, un parent, un proche.

La nuit n'est jamais complète.
Il y a toujours puisque je le dis,
Puisque je l'affirme,
Au bout du chagrin
Une fenêtre ouverte, une fenêtre éclairée.

Il y a toujours un rêve qui veille,
Désir à combler, faim à satisfaire,
Un cœur généreux,
Une main tendue, une main ouverte,
Des yeux attentifs,
Une vie : la vie à se partager.

Paul Éluard

L'arbre et la graine

Quelqu'un meurt, et c'est comme des pas qui s'arrêtent.
Mais si c'était un départ pour un nouveau voyage ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un arbre qui tombe.
Mais si c'était une graine germant dans une terre nouvelle ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme une porte qui claque.
Mais si c'était un passage s'ouvrant sur d'autres paysages ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un silence qui hurle.
Mais s'il nous aidait à entendre la fragile musique de la vie ?

Benoît Marchon

À ceux que j'aime, et qui m'aiment Poème amérindien

Quand je ne serai plus là, lâchez-moi !
Laissez-moi partir
Car j'ai tellement de choses à faire et à voir !
Ne pleurez pas en pensant à moi !

Soyez reconnaissants pour les belles années
Pendant lesquelles je vous ai donné mon amour !
Vous ne pouvez que deviner
Le bonheur que vous m'avez apporté !

Je vous remercie pour l'amour que chacun m'a
démontré !

Maintenant, il est temps pour moi de voyager seul.
Pendant un court moment vous pouvez avoir de la peine.
La confiance vous apportera réconfort et consolation.

Nous ne serons séparés que pour quelque temps !
Laissez les souvenirs apaiser votre douleur !
Je ne suis pas loin et la vie continue !
Si vous en avez besoin, appelez-moi et je viendrai !

Même si vous ne pouvez me voir ou me toucher, je serai là,
Et si vous écoutez votre cœur, vous sentirez clairement
La douceur de l'amour que j'apporterai !

Quand il sera temps pour vous de partir,
Je serai là pour vous accueillir,
Absent de mon corps, présent avec Dieu !

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer !
Je ne suis pas là, je ne dors pas !

Je suis les mille vents qui soufflent,
Je suis le scintillement des cristaux de neige,
Je suis la lumière qui traverse les champs de blé,
Je suis la douce pluie d'automne,
Je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin,
Je suis l'étoile qui brille dans la nuit !

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer
Je ne suis pas là, je ne suis pas mort.

Ce que c'est que la mort

Ne dites pas : mourir ; dites : naître. Croyez.
On voit ce que je vois et ce que vous voyez ;
On est l'homme mauvais que je suis, que vous êtes ;
On se rue aux plaisirs, aux tourbillons, aux fêtes ;

On tâche d'oublier le bas, la fin, l'écueil,
La sombre égalité du mal et du cercueil ;
Quoique le plus petit vaille le plus prospère ;
Car tous les hommes sont les fils du même père ;

Ils sont la même larme et sortent du même œil.
On vit, usant ses jours à se remplir d'orgueil ;
On marche, on court, on rêve, on souffre, on penche, on
tombe,
On monte. Quelle est donc cette aube ? C'est la tombe.

Où suis-je ? Dans la mort. Viens ! Un vent inconnu
Vous jette au seuil des cieux. On tremble ; on se voit
nu,
Impur, hideux, noué des mille nœuds funèbres
De ses torts, de ses maux honteux, de ses
ténèbres ;

Et soudain on entend quelqu'un dans l'infini
Qui chante, et par quelqu'un on sent qu'on est béni,
Sans voir la main d'où tombe à notre âme méchante
L'amour, et sans savoir quelle est la voix qui chante.

On arrive homme, deuil, glaçon, neige ; on se sent
Fondre et vivre ; et, d'extase et d'azur s'emplissant,
Tout notre être frémit de la défaite étrange
Du monstre qui devient dans la lumière un ange.

Victor Hugo

L'adieu

J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte, souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends

Guillaume Apollinaire

Tristesse

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaîté ;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la Vérité,
J'ai cru que c'était une amie ;
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.
Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

Alfred de Musset

Je suis juste de l'autre côté du chemin

La mort n'est rien,
je suis seulement passé dans la pièce à côté.
Je suis moi. Vous êtes vous.
Ce que j'étais pour vous, je le suis toujours.

Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné,
parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.
N'employez pas un ton différent,
ne prenez pas un air solennel ou triste.
Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.

Priez, souriez, pensez à moi, priez pour moi.

Que mon nom soit prononcé à la maison
comme il l'a toujours été,
sans emphase d'aucune sorte,
sans une trace d'ombre.

La vie signifie tout ce qu'elle a toujours été.
Le fil n'est pas coupé.
Pourquoi serais-je hors de vos pensées,
simplement parce que je suis hors de votre vue ?
Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.

Vous voyez, tout est bien.

Henry Scott-Holland

J'ai écrit ton nom

J'ai écrit ton nom sur le sable,
Mais la vague l'a effacé.
J'ai gravé ton nom sur un arbre,
Mais l'écorce est tombée.
J'ai incrusté ton nom dans le marbre,
Mais la pierre a cassé.
J'ai enfoui ton nom dans mon cœur,
Et le temps l'a gardé.

Paul Éluard (ou inspiré de...)



BAL : bulletin des amopaliens landais.

Directeur de la publication : Bernard BROQUA, président AMOPA section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs
et n'engagent en aucun cas l'AMOPA.

Ne pas jeter sur la voie publique.